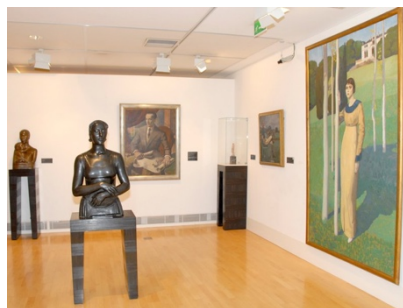


PROGRAMME n°3 : LE MUSEE DES ANNEES 30 à BOULOGNE



Panorama de l'entre-deux-guerres : une période clé de l'histoire de l'art

Le Musée des Années 30 est consacré à la période à la fois riche de l'art classique et aux divers courants du réalisme de l'entre-deux-guerres. Des représentations de l'art sacré, de l'Art Déco, de l'art animalier ou encore de l'art du portrait offrent un regard transversal sur la production artistique de cette période. Sur 3 000m² de grands noms sont représentés : Architectes, industriels et artistes ayant fait le XXe. Vous pourrez admirer les peintures de Boutet de Monvel, Alfred Courmes ...Les sculpteurs ne sont pas oubliés, de Joseph Bernard en passant par Charles Despiau et Alfred Janniot ou encore Paul Landowski et les frères Martel...Une collection de meubles des grands ensembliers décorateurs tels que Ruhlmann ou Leleu sont également présents. Sans oublier la présentation de documents et de maquettes d'architecture qui complètent ce fonds et qui symbolisent l'ambiance d'une époque.

Dimanche 14 Mars 2021 à 14h

*Attention : places limitées, inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée avec une priorité pour les familles avec enfants
Nos programmes mis à jour figurent sur le site <https://apelpassy.fr/sorties-culturelles/>*

Pour tout renseignement complémentaire :
Sandrine PINHAS : 06 13 08 93 88 ou sandpinhas@gmail.com

✂-----✂

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à renvoyer au CERCLE DES LOISIRS
APEL LA SALLE PASSY BUZENVAL - 50, avenue Otis Mygatt – 92508 RUEIL MALMAISON

Programme n°3 : **LE MUSEE DES ANNEES 30**

Nom et Prénom de l'Élève : **Classe :**

Parents, si différent

N° TEL..... PORTABLE

E.MAIL en lettres capitales SVP.....

Écrire très lisiblement, la confirmation de visite sera envoyée par mail

Dimanche 14 Mars 2021 à 14h

Nombre d'adultes :x 13 € = €

Nombre de scolaires :x 8 € = €

Ci-joint, un **chèque total de** € libellé à l'ordre de **APEL - CERCLE DES LOISIRS**

*Attention : faire **un chèque par visite***

Toute inscription est définitive ; l'encaissement du chèque se fera 1 mois avant la visite